

7 juin 2023

Mémoire des Chambres de commerce de Niagara Sud (CCNS) au greffier du Comité permanent du commerce international

Objet : Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés touchant les collectivités frontalières canadiennes

Les propriétaires américains sont un rouage du moteur économique qui touche directement les membres des Chambres de commerce de Niagara Sud, notamment dans la région de Fort Erie et de Niagara Sud.

Comme Brian Higgins (NY-26), membre du Congrès des États-Unis, l'a affirmé devant votre Comité, des centaines de résidents américains qui possèdent des propriétés ont été touchés par l'imposition de la *Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés*. Cette dernière est devenue un irritant non tarifaire involontaire avec le plus important partenaire commercial du Canada.

Selon les Bleus (l'ébauche des témoignages, pas la version finale et publiée officiellement) de la réunion du Comité du 5 juin 2023, M. Higgins a déclaré :

« Nous avons entendu plus de 400 électeurs qui possèdent des propriétés au Canada dans la région de Niagara, dans bien des cas depuis 30 à 40 ans. C'est multigénérationnel. »

Les Chambres de commerce de Niagara Sud sont tout aussi préoccupées par la perte potentielle de ces précieux membres de notre comité par la vente de propriétés résultant de cette taxe supplémentaire qui engendre du mécontentement. Ce sont des gens qui sont souvent heureux de venir ici depuis des décennies. Ils achètent nos produits d'épicerie, se procurent des embarcations nautiques et des matériaux de construction, fréquentent les restaurants, visitent les attractions de Niagara et soutiennent les emplois locaux, tout en payant des impôts fonciers sur des maisons et des chalets habituellement saisonniers.

Ils agissent également à titre d'ambassadeurs amicaux pour attirer d'autres visiteurs américains dans une région qui dépend largement de ce tourisme.

À cette fin, Tony Baldinelli, député de la circonscription de Niagara Falls, a adopté, le 29 mai 2023, une motion voulant que, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur la taxe sur les logements sous-utilisés qui porte sur les répercussions de cette dernière sur les collectivités frontalières canadiennes comme la nôtre.

« Même si la taxe sur les logements sous-utilisés a peut-être été imposée pour des raisons ciblées afin d'aider à refroidir le marché immobilier du Canada, nous sommes préoccupés par le fait qu'elle aura l'effet d'une masse à l'échelle du pays pour les régions qui ne sont pas préoccupées par les politiques sur le logement », ajoute Dolores Fabiano, directrice générale des Chambres de commerce de Niagara Sud.

« Les Chambres de commerce de Niagara Sud et leurs membres appuient fortement cette motion visant à ce que le Comité entreprenne l'étude proposée, accompagnée de réunions avec les intervenants connexes, pour nous permettre de bien comprendre les effets involontaires de cette mesure fiscale dans des régions comme Niagara Sud. »

À propos des Chambres de commerce de Niagara Sud : Les Chambres de commerce de Niagara Sud sont composées de quatre chambres : [Niagara Falls](#), [Fort Erie](#), [Welland/Pelham](#) et [Port Colborne Wainfleet](#).

Collectivement, nos chambres de commerce s'efforcent d'offrir des services, des ressources et des événements de qualité à tous nos membres dans leurs marchés respectifs.

Commentaires de Brian Higgins, membre du Congrès (NY-26), Chambre des représentants des États-Unis :

<https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/CIIT/StudyActivity?studyActivityId=12241007>

Le texte de la motion du député Baldinelli :

Que, conformément au paragraphe 108 (2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude sur la taxe sur les logements sous-utilisés, qui est devenue un irritant non tarifaire involontaire avec le plus important partenaire commercial du Canada, les États-Unis d'Amérique; que cette étude porte sur les répercussions de taxe sur les logements sous-utilisés sur les collectivités frontalières canadiennes; que le Comité invite les fonctionnaires compétents d'Affaires mondiales Canada et du ministère des Finances, ainsi que Brian Higgins, membre du Congrès des États-Unis, et d'autres experts que le Comité juge pertinents; que le Comité tienne deux réunions; et que le Comité fasse rapport de ses conclusions et de ses recommandations à la Chambre des communes.